



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018

Approbation du procès-verbal du 15 novembre 2018

Tarifs des salles 2019

	HABITANTS DE LA COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Associations/stés locales		Particuliers		Associations/stés locales		Particuliers	
	Réunions/AG	Repas	1 jour	2 jours	Réunions/AG	Repas	1 jour	2 jours
Petite salle (PS)	gratuit	43 €	105 €	157 €	43 €	64 €	157 €	209 €
Grande salle (GS)		61 €	125 €	177 €	61 €	91 €	188 €	240 €
2 salles (2S)		78 €	176 €	228 €	78 €	116 €	265 €	317 €
Vin d'honneur	PS		48 €				63 €	
	GS		60 €				76 €	
	2S		75 €				100 €	
Pique-nique PS sans vaisselle	45 €							
Forfait pour moment d'accueil (sépulture)					30 €			
Chauffage (du 01/11 au 31/03)					45 €			
Location du percolateur					30 €			

Caution de 50 % du tarif de location

- *Salle du presbytère*

Tarifs de location : **38 € et gratuit pour les associations locales**

Caution de 50 % du tarif de location

- *Salle des clubs*

Tarifs de location : **33 € et gratuit pour les associations locales**

Caution de 50 % du tarif de location

- *Location de tables/chaises/bancs*

Location de 1 à 5 tables (avec les bancs assortis) : 5 € l'unité

Location à partir de 6 tables (avec les bancs assortis) : 25 € la totalité de location

Location de chaises : 0.50 € l'unité (uniquement pour l'intérieur)

Caution de 50 €

- *Location de tivolis*

Location de 120€/tivolis et pour un ou deux jours de location.

Coût supplémentaire de 15 euros par tivolis et par jour supplémentaire de location

Caution de 300€ par tivolis

Tarifs inscription bibliothèque 2019

- 4€ par adulte,
- 2€ par enfant
- Gratuit à partir du 3^{ème} enfant
- Gratuit pour les collectivités, associations, entreprises et assistantes maternelles du territoire.

Avenant n°2 à la convention Maison Gilberte Doret

Il s'agit d'une plate-forme territoriale, multi-services, destinée à promouvoir la qualité de vie de la personne âgée et/ou handicapée, vivant à domicile, afin de favoriser la vie sociale et lutter contre l'isolement.

Ainsi les communes de Allonne, Azay-Sur-Thouet, Le Retail, St-Aubin-Le-Cloud, Secondigny, Vernoux-En-Gâtine se sont associées avec la MGD dans la perspective du « bien vieillir en Gâtine ». La MGD propose des conseils, informations ainsi que des animations et activités parfois itinérantes.

Madame le Maire présente l'avenant n° 2 à signer avec la MGD, afin de prendre en compte les participations 2018, qui s'élèvent respectivement pour notre commune, à 252 €

Contrat des risques statutaires

Il est décidé que le Président du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres est habilité à souscrire pour le compte de notre commune des contrats d'assurance sur les risques statutaires.

Questions diverses

intervention souhaitée des pompiers au prochain Conseil Municipal

- Vœux 2019 : 11 janvier 2019 à 20H : inviter les nouveau-nés et les nouveaux habitants
- Dysfonctionnement de la Chaudière de la Mairie
- Transport scolaires 2019 géré par la Région
- Problème Tracteur
- Différents achats à prévoir sur l'année 2019
- Certificat individuel Applicateur de Produits Phytosanitaire

- Prochain conseil le 24/01/2019